

Ringuette Canada
États financiers
Pour l'exercice terminé le 30 avril 2022

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
État de la situation financière	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des résultats	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 12
Annexe 1 - Contribution Sport Canada (non audité)	13



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Ringuette Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Ringuette Canada (l'« Association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 30 avril 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Renseignements financiers supplémentaires

Nous n'avons pas audité, examiné ou tenté de vérifier l'exactitude ou l'exhaustivité du tableau figurant à la page 13 des états financiers de l'Association.

BDO Canada S.r.l. / LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
le 30 août 2022

Ringuette Canada
État de la situation financière

30 avril	2022	2021
Actif		
Court terme		
Encaisse	1 077 282 \$	912 703 \$
Débiteurs	251 074	28 550
Subventions à recevoir	62 686	76 376
Stocks	-	17 501
Frais payés d'avance	25 420	17 505
	1 416 462	1 052 635
Immobilisations corporelles (Note 2)	1 836	1 836
	1 418 298 \$	1 054 471 \$
Passif et Actif net		
Court terme		
Créditeurs et frais courus	360 459 \$	99 911 \$
Apports reportés (Note 3)	45 424	96 655
	405 883	196 566
Dette à long terme (Note 4)	30 000	30 000
	435 883	226 566
Engagement contractuel (Note 5)		
Actif net:		
Grevé d'affectations internes	1 836	1 836
Non affecté	980 579	826 069
	982 415	827 905
	1 418 298 \$	1 054 471 \$

Au nom du conseil d'administration:



Administrateur



Administrateur

Ringuette Canada
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 30 avril	Grevé d'affectations internes	Non affecté	2022	2021
Solde, début de l'exercice	1 836 \$	826 069 \$	827 905 \$	611 612 \$
Excédent des produits sur les charges	-	154 510	154 510	216 293
Solde, fin de l'exercice	1 836 \$	980 579 \$	982 415 \$	827 905 \$

Ringuette Canada
État des résultats

Pour l'exercice terminé le 30 avril	2022	2021
Produits		
Contribution de Sport Canada	766 817 \$	453 500 \$
Frais d'enregistrement	651 752	548 438
Compétitions et événements	271 312	-
Subvention salariale d'urgence du Canada	102 669	271 580
Haute performance	77 425	100
Association canadienne des entraîneurs	62 686	69 750
Ventes de matériaux	45 560	20 407
Subvention programme d'embauche pour la relance économique du Canada	17 497	-
Divers	16 458	7 115
Contribution de Patrimoine canadien/Heritage Canada	12 725	56 213
Frais d'adhésion	9 000	-
Patrimoine canadien/Heritage Canada Fonds d'urgence relatif à la COVID-19	-	117 875
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	10 000
	<u>2 033 901</u>	<u>1 554 978</u>
Charges		
Administration	781 142	656 550
Compétitions et événements	364 992	11 307
Dépenses reliées à la COVID-19	-	122 390
Haute performance	192 442	70 155
Obsolescence des stocks	22 495	-
Réunions et planification	15 636	9 872
Allègement des frais d'inscriptions	-	107 004
Développement et promotion du sport	353 679	243 775
Technique et développement	149 005	117 632
	<u>1 879 391</u>	<u>1 338 685</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>154 510 \$</u>	<u>216 293 \$</u>

Ringuette Canada
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 avril	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds - membres, ventes et subventions gouvernementales	1 773 836 \$	1 553 215 \$
Sorties de fonds - fournisseurs et membres du personnel	<u>(1 609 257)</u>	<u>(1 295 567)</u>
	164 579	257 648
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produits de la dette à long terme	<u>-</u>	<u>40 000</u>
Augmentation nette de la trésorerie	164 579	297 648
Encaisse, début de l'exercice	<u>912 703</u>	<u>615 055</u>
Encaisse, fin de l'exercice	<u>1 077 282 \$</u>	<u>912 703 \$</u>

Ringuette Canada

Notes complémentaires

30 avril 2022

1. Méthodes comptables

Objectif de l'association	<p>Ringuette Canada est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, et est une association canadienne enregistrée de sport amateur en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, est exonéré d'impôt.</p> <p>La mission de l'Association est d'établir la direction et d'appuyer les associations membres, les joueurs, les entraîneurs, les officiels et les administrateurs à tous les niveaux d'habiletés et au sein de tous les groupes d'âges afin de standardiser le développement de la ringuette au Canada et à l'étranger en fournissant des programmes et des services.</p>
Référentiel comptable	<p>Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.</p>
Comptabilisation des produits	<p>L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.</p> <p>La vente de matériaux est constatée à titre de produits lorsque les articles sont livrés.</p> <p>Les frais d'enregistrement et les frais d'adhésion sont constatés sur la période de l'enregistrement.</p> <p>Les frais d'équipe nationale, de la Ligue Nationale de Ringuette et du championnat national qui sont incluses dans haute performance et compétitions et événements sont constatés lorsque l'événement a lieu.</p>
Instruments financiers	<p><u>Évaluation initiale et ultérieure</u> L'Association évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.</p> <p><u>Dépréciation</u> Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation.</p>

30 avril 2022

1. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)	<p><u>Coûts de transaction</u> Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.</p>				
Stocks	<p>Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du coût moyen pondéré.</p>				
Immobilisations corporelles	<p>Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire et les taux indiqués ci-dessous :</p> <table><tr><td>Matériel informatique</td><td style="text-align: right;">2 ans</td></tr><tr><td>Équipement et mobilier</td><td style="text-align: right;">3 ans</td></tr></table>	Matériel informatique	2 ans	Équipement et mobilier	3 ans
Matériel informatique	2 ans				
Équipement et mobilier	3 ans				
Apports reçus sous forme de services	<p>Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'Association à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.</p>				
Apports reçus sous forme de biens et services	<p>Les apports de biens et de services qui sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de l'Association et qui auraient dû autrement être achetés par l'Association sont constatés à leur juste valeur à la date de l'apport, si la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.</p>				
Contribution de Sport Canada	<p>Les contributions reçues de Sport Canada sont assujetties à des termes et conditions spécifiques par rapport à l'utilisation de ces fonds. Les registres comptables de l'Association sont sujets à un audit par Sport Canada pour identifier, s'il y a lieu, les montants imputés aux contributions qui ne sont pas en conformité avec l'accord et qui seraient remboursables à Sport Canada. Les redressements qui touchent les exercices antérieurs sont comptabilisés dans l'année où Sport Canada demande le redressement.</p>				
Subvention salariale d'urgence du Canada	<p>Les subventions salariale reçues sont assujetties à des termes et conditions spécifiques du programme de support. Les registres comptables de l'Association sont sujets à un audit par l'agence du Revenu du Canada (ARC) pour identifier, s'il y a lieu, les montants reçus qui ne sont pas en conformité avec le programme de support et qui seraient remboursables à l'ARC.</p>				

Ringuette Canada
Notes complémentaires

30 avril 2022

2. Immobilisations corporelles

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Matériel informatique	34 427 \$	34 427 \$	34 427 \$	34 427 \$
Équipement et mobilier	92 409	90 573	92 409	90 573
	126 836 \$	125 000 \$	126 836 \$	125 000 \$
Valeur comptable nette		1 836 \$		1 836 \$

La charge d'amortissement pour l'exercice est de nul \$ (2021 - 1 680 \$) et est enregistrée dans l'état des résultats.

3. Apports reportés

Les apports reportés représentent des apports reçus dans l'année en cours pour couvrir les dépenses de fonctionnement de l'année suivante. Le solde des apports reportés comprend les apports suivants:

	2022	2021
Patromine canadien / Canadian Heritage	45 424 \$	3 655 \$
Sport Canada	-	93 000
	45 424 \$	96 655 \$

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2022	2021
Solde, au début de l'exercice	\$ 96,655	\$ 45,872
Plus: apports reçus au cours de l'exercice	731,179	494,496
Moins: montants amortis dans les résultats	(782,410)	(443,713)
Solde, à la fin de l'exercice	\$ 45,424	\$ 96,655

Ringuette Canada Notes complémentaires

30 avril 2022

4. Dette à long terme

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Emprunt CUJEC, aucun versements de capital et intérêt, comme décrit ci-dessous.	\$ 30,000	\$ 30,000

L'association a obtenu un prêt du compte d'urgence pour les entreprises canadiennes de 40 000\$ au cours 2021. Le prêt est sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023. Un remboursement de 30 000\$ au plus tard le 31 décembre 2023 entraînera l'annulation du prêt pour la portion restante de 10 000\$. Si une partie du solde n'est pas payée avant le 31 décembre 2023, le solde sera converti en un prêt à terme de 3 ans à 5% d'intérêt annuel, payé mensuellement, à compter du 1er janvier 2024. Le solde total doit être remboursé au plus tard le 31 décembre 2025.

5. Engagement contractuel

L'Association loue des locaux en vertu d'un bail venant à échéance en juillet 2023. Les loyers minimums futurs au cours des deux prochains exercices totalisent 34 599 \$.

2023	29 656 \$
2024	4 943 \$

6. Incertitude causée par la COVID-19

Pendant 2022, les Championnats canadiens de ringuette et la ligue nationale de ringuette sont repris sous forme de «hub city». Compte tenu de l'incertitude du virus, il est possible que les événements soient suspendus une fois de plus, car le virus menace la capacité de l'Association à concourir et à pratiquer ce sport dans un environnement sûr.

En outre, si l'impact du COVID-19 se poursuit, il pourrait y avoir d'autres effets sur l'Association, ses bailleurs de fonds, ses membres, ses employés, ses fournisseurs, ses donateurs et ses commanditaires qui pourraient avoir un impact sur le moment et le montant des revenus générés, la capacité de l'Association à mener ses opérations et à accueillir des événements. À l'heure actuelle, l'impact potentiel total du COVID-19 sur l'Association n'est pas connu.

7. Dépendance économique

L'Association obtient 38% (2021 - 37%) de ses produits de Sport Canada. Si ce financement ne continue pas ou si l'Association ne peut pas le remplacer, l'Association ne pourrait pas continuer ses opérations au niveau actuel.

30 avril 2022

8. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit auquel est exposée l'Association est principalement lié à ses débiteurs. L'Association consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités.

Il n'y a pas eu de changement au risque de crédit par rapport à l'année précédente.

Ringuette Canada

Annexe 1 - Contribution Sport Canada (non audité)

Pour l'exercice terminé le 30 mars, 2022	Développement sportif
Produits	
Administration générale	48 050 \$
Salaires, frais et avantages sociaux	150 000
Langues officielles	9 000
Opérations et programmation	273 450
L'équité des genres et la sécurité dans le sport	66 000
	<hr/>
	546 500
Charges	
Administration générale	117 756
Gouvernance	115 469
Salaires, frais et avantages sociaux	619 129
Programme d'équipe nationale	164 003
Langues officielles	55 735
Opérations et programmation	460 489
L'équité des genres et la sécurité dans le sport	66 000
	<hr/>
	1 598 581
	<hr/>
Insuffisance des produits sur les charges	(1 052 081)\$
